

## Débouchés dans le droit

Par **Mandarini**, le **30/05/2013** à **11:42**

Bonjour à tous.

Je vous explique mon cas. Je suis actuellement lycéenne en Terminale L. J'ai une moyenne plutôt bonne, je tourne autour des 13, et donc je passe mon bac dans environ deux semaines.

J'ai fais mes voeux pour l'an prochain, et j'ai mis en premier DUT - Carrières Juridiques à L'IUT de Laon, et aussi une fac de droit et science politique à Amiens. Le soucis, c'est que je n'ai pas envie de commencer la FAC dès maintenant car être à 300 dans un amphi avec une ambiance non propice au travail ne me tente pas trop. C'est pourquoi j'espère vivement être acceptée en DUT - CJ, faire mes deux ans bien encadrée par des profs, et pouvoir après rattraper en L3 si cela est possible.

Ma question étant la suivante : si je réussis mes 2ans de DUT, et que j'arrive à intégrer une Licence 3 de droit à Lille (car je vais habiter sur Lille après mon DUT.) Est-ce que je pourrais débouché vers des études d'avocat ? Si oui, combien d'années il me reste à faire, et quels sont les concours que je vais devoir passer ?

Et j'aimerais vous poser la même question au sujet des études de Notaire ?

Merci de vos réponses.

Par **Booker**, le **30/05/2013** à **14:08**

"[citation]Le soucis, c'est que je n'ai pas envie de commencer la FAC dès maintenant car être à 300 dans un amphi avec une ambiance non propice au travail ne me tente pas trop"/[citation].

Bonjour Mandarini,

Deux remarques : les amphis à 300, cela durera peut être deux mois, après vous serez plus proche des 100-150 quand tout le monde sera présent (je parle bien entendu de ton groupe de cours magistraux pas de la promo).

Ensuite je te conseil de passer directement par la fac de droit, tu sais "l'ambiance travail" c'est dans la tête. Il vaut mieux te confronter à cette "fausse liberté" le plus rapidement possible si tu le peux. Car tu risquerais inutilement d'être déroutée en troisième année [ne sait-on jamais].

La fac ce n'est pas forcément une ambiance "soirée plutôt que travail", il suffit de savoir se mettre des priorités comme partout j'aurais envie de dire [smile3]. D'autant plus, en droit tu réalisera que l'ambiance est généralement propice au travail abstraction faite de l'encadrement qui reste celui d'une université.

Donc ne te base (surtout) pas sur des pré-notions pour décider d'aller ou non à la fac. Au lycée la plupart des personnes n'ont aucune idée de ce qui les attend dans les études supérieures et expérience faite, je peux te dire qu'on entend vraiment tout et surtout n'importe quoi.

Bon courage !

Par Yn, le 30/05/2013 à 17:13

Salut,

Premièrement, je t'encourage à lire attentivement ce topic dans lequel tu trouveras des réponses : <http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>

Ensuite, il est très peu probable que tu réussisses à obtenir une passerelle DUT-L3 : les grandes universités, dont Lille sans aucun doute, refusent cette équivalence car la formation dispensée dans un DUT est moins poussée.

Tu seras probablement autorisée à reprendre l'université en L2. Tu perdras donc une année.

Pour être avocat, il faut être titulaire d'un M1 (bac +4), passer l'examen (CRFPA) et poursuivre en école d'avocat (deux ans). En pratique, la majorité des étudiants poursuivent en M2 pour acquérir une spécialité, ce qui réduit le temps de formation à l'école d'avocat. Tu auras le temps de te renseigner là-dessus.

Devenir notaire répond à un schéma différent, l'une des formations venant d'être réformée. Deux voies :

- Universitaire : M1, être accepté en M2 droit notarial (probablement l'un des M2 les plus sélectifs, il faut un excellent dossier, le DUT est donc à éviter), puis deux années de stage doublée de séminaires de formation réguliers (deux jours de cours/semaine ou une semaine tous les mois, les modalités varient selon les régions).

- Professionnelle : il faut maintenant être titulaire d'un M2 (qui n'est pas le M2 notarial), trouver un stage de 31 mois pendant lequel tu suivra des séminaires de formation.

Je partage l'avis de *Booker* sur l'université. J'ajouterai que, compte tenu de tes projets, intégrer un DUT n'est pas une bonne idée. Une inscription en L1 est préférable.

Les lycéens sont souvent bourrés de préjugés quant à l'université. Si je les résume, on pourrait dire "à la fac, on ne fout rien". La réalité est toute autre pour les études juridiques : lis le topic que je t'ai proposé, tu constateras que les étudiants en droit sont plutôt soumis à un rythme "semi-prépa", c'est-à-dire que tu dois rédiger, chaque semaine, deux exercices

complets, apprendre tes cours, préparer les TD, etc.